

## Une bonne nouvelle pour la politique familiale : Le retour de la Conférence des familles

Pendant longtemps, la Conférence des familles a été un temps fort pour faire avancer le droit des familles... Après 15 ans d'interruption, l'Unaf salue son retour. Porte-parole de l'ensemble des familles, l'Unaf y prendra toute sa place aux côtés de l'Etat et de la CNAF. Les attentes des parents restent fortes, notamment pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Parce qu'elle est porteuse de solutions et d'espoir, il faut que la politique familiale revienne sur le devant de la scène, aujourd'hui comme dans les échéances à venir.

### Remettre la politique familiale au coeur des politiques publiques

Entre 1996 et 2006, la Conférence annuelle de la famille réunissait l'ensemble des ministères concernés et outre les associations familiales, l'ensemble des partenaires économiques et sociaux. Son objectif, élaborer en commun les politiques à dimension familiale. Cette Conférence a ainsi permis d'enrichir le dispositif de politique familiale dans plusieurs domaines : Allocation "Paje", congé paternité, systèmes de garde de la petite enfance, aides aux personnes en perte d'autonomie et à leur famille...

La réussite d'une politique familiale tient à la confiance qu'elle parvient à créer chez les familles. Or, force est de constater que depuis une quinzaine d'années cette confiance a été entamée. Les plans d'économies successifs ont généré des pertes pour les familles et dégradé l'efficacité de cette politique. Il est temps de remettre la politique familiale au cœur des politiques publiques et de redonner confiance aux familles. Le récent allongement du congé paternité est un premier pas, mais il faudra aller plus loin.

### Une attente forte des familles pour mieux concilier vie familiale-vie professionnelle

En amont de cette conférence, l'Unaf a mené 3 études inédites sur les besoins des familles sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle : une étude quanti auprès de 2000 familles, une étude qualitative approfondie auprès d'un panel de parents, et 13 débats en région organisés par les Udaf. Ces chiffres et témoignages ont été versés sur demande du Ministre au rapport de la mission Damon et Heydemann sur les congés parentaux. Ils seront présentés lors de la conférence des familles à l'occasion d'une table-ronde sur la conciliation.



SECRETARIAT D'ETAT  
CHARGE DE L'ENFANCE  
ET DES FAMILLES

Paris

France



**Cette conférence des familles sera pour l'Unaf l'occasion de proposer une amélioration des droits des familles notamment sur l'accueil du jeune enfant, les congés parentaux et la conciliation vie familiale, vie professionnelle.**

Contact presse : Laure MONDET [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.